



Trägerschaft eidgenössische Prüfungen der Mitarbeitenden im Justizvollzug
Organe responsible des examens fédéraux pour le personnel de l'exécution des sanctions pénales
Organo responsabile degli esami federali per il personale dell'esecuzione delle sanzioni penali

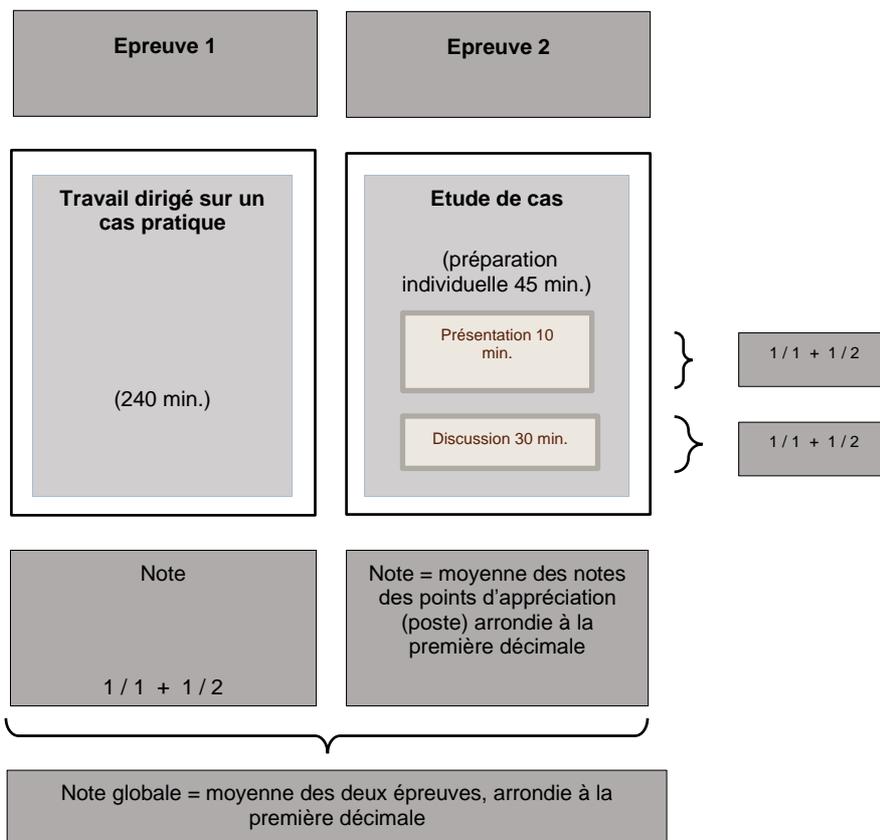
Notice explicative pour les candidat·e·s à l'examen professionnel supérieur 2023 experte / expert en management du domaine des privations de liberté avec diplôme fédéral

La présente notice explicative repose sur le règlement d'examen (2019), les Directives (2019) et le Profil de qualification. Ces documents peuvent être consultés à l'adresse suivante :

<https://www.epjv.ch/fr/examen-professionnel-federal-superieur/reglement-d-examen-et-directives>

Forme de l'examen

L'examen est orienté vers les compétences et axé sur la pratique professionnelle. L'examen comprend deux épreuves :



Pour plus de détails sur les différentes épreuves, il est recommandé de consulter les directives.



Contenu d'examen

L'examen couvre six domaines de compétences opérationnelles.

A Gérer le personnel dans un établissement de privation de liberté

B Organiser le travail du personnel dans un établissement de privation de liberté

C Garantir la prise en charge quotidienne des personnes détenues

D Assurer l'ordre et la sécurité dans l'établissement

E Collaborer avec les partenaires internes et externes de l'établissement de privation de liberté

F Administrer les ressources financières et matérielles dans le domaine des privations de liberté

Les domaines de compétences opérationnelles sont décrits en détail dans le Profil de qualification.

Session d'examen

La session d'examen aura lieu du 13/03 au 16/03/2022.

Examen écrit 2023

Travail dirigé sur un cas pratique
13/03/2023, lieu d'examen encore à définir

Examen oral 2023

Etude de cas
Du 14/03 au 16/03/2023, lieu d'examen encore à définir

Dates-clés

- Publication de l'examen : 12 septembre 2022
- Inscription à l'examen : du 03 octobre 2022 au 12 novembre 2022
- Admission à l'examen : 02 janvier 2023
- Dépôt d'une demande de retrait jusqu'au : 16 janvier 2023
- Convocation à l'examen : 20 janvier 2023
- Communication des notes : Semaine 13/2023
- Cérémonie de remise des diplômes : 14 juin 2023



Préparation à l'examen

Formation préparatoire – Formation de cadres

Le Centre suisse de compétence en matière d'exécution des sanctions pénales offre la préparation à l'examen professionnel fédéral supérieur pour l'obtention du diplôme de l'examen professionnel supérieur d'experte/expert en management du domaine des privations de liberté.

Examen blanc

L'Organe responsable fournit (décembre 2022) un examen en blanc aux candidat·e·s. L'examen en blanc offre un aperçu du contenu, de l'étendue et du niveau de difficulté de l'examen ordinaire. Cependant, seuls le Règlement d'examen et les Directives sont légalement contraignants.

Moyens auxiliaires

Pour l'épreuve 1, les candidat·e·s apportent leur propre ordinateur portable (qui accepte les clés USB de tiers) et du matériel pour écrire des notes personnelles ainsi que d'autres articles personnels nécessaires tels que des lunettes, une boisson, une petite collation, etc. Pendant l'examen, les documents personnels peuvent être utilisés. Toutefois, aucun moyen de communication ou d'échange (tels que les courriels, les chats, les téléphones, etc.) ne peut être utilisé.

Pour l'épreuve 2, les candidat·e·s apportent leur propre ordinateur portable (qui accepte les clés USB de tiers) et du matériel pour écrire des notes personnelles ainsi que d'autres articles personnels nécessaires tels que des lunettes, une boisson, une petite collation, etc. Les documents personnels peuvent être utilisés pendant l'examen. Toutefois, aucun moyen de communication ou d'échange (tels que les courriels, les chats, les téléphones, etc.) ne peut être utilisé. Les candidat·e·s recevront les moyens auxiliaires nécessaires à la préparation de leur présentation, telles que des tableaux de conférence et du matériel d'écriture.